

## **Séance du Conseil provincial du 22 janvier 2010 : question orale d'actualité – démission du Greffier provincial**

Vendredi dernier, lors de la présentation des vœux aux membres du personnel, le Greffier a fait part, publiquement, de sa démission qui sera effective à la fin de l'année. L'homme était apprécié. Apprécié par son administration qui lui a réservé une « standing ovation ». Apprécié aussi par beaucoup d'entre nous au Conseil. J'ai pu me rendre compte qu'il était correct, loyal envers son institution, investi dans sa fonction.

La surprise fut d'autant plus grande que son départ n'était pas annoncé aussi tôt. En effet, cela ne correspond ni à sa fin de carrière, ni à un objectif politique intermédiaire (après la mise en place de l'équipe suivante) ni au moment idéal de son admission à la pension en termes de revenus. On aurait pu penser que ce départ anticipé soit la conséquence d'un choix personnel posé pour des raisons privées. Il n'en est rien. Le Greffier part à la suite de divergences répétées avec le Collège. La coupe était pleine. Sa démission en elle-même est donc un fait politique, un acte politique, indépendamment même de son passé politique.

La goutte d'eau qui aurait fait déborder le vase aurait été la saga de la (non-)désignation du Premier Directeur de l'Administration de la Culture, du Tourisme et des Loisirs. L'homme n'aurait pas accepté la comédie d'une procédure lancée, puis interrompue dans le dos de l'administration et, enfin, classée sans suite avant que l'on ne reparte pour un tour en 2010. Par mon intermédiaire et par celui de mon collègue Guy Carpiaux, le groupe cdH a été le premier – et est, pour l'heure, le seul – à avoir dénoncé cette comédie. Avant cette saga, d'autres désignations avaient déjà posé question, notamment dans le secteur de l'enseignement. Sur cela aussi, mon collègue Guy Carpiaux avait interpellé le Collège.

Le Greffier avait déjà démissionné du Comité de Concertation. Il n'y officiait plus en tant que représentant de l'autorité, mais en tant que technicien.

Aujourd'hui, pour le Greffier, la coupe est pleine, pleine de ces divergences de vue répétées entre le Collège et le sommet de son administration et, plus globalement, avec l'administration dans son ensemble. Au cours d'une précédente présentation des vœux aux membres du personnel, le Greffier avait déjà souligné le problème des relations entre le Collège et l'Administration. Cet aspect relationnel avait également été pointé du doigt dans les rapports d'évaluation du Contrat d'avenir provincial. On se souviendra aussi de la lettre des agents du secteur de la culture. Manifestement, les signaux d'alarme tirés n'ont toujours pas été entendus par le Collège et les problèmes relationnels non seulement perdurent mais semblent s'être amplifiés avec le point d'orgue de ce début d'année.

L'administration souffre d'un manque de dialogue avec le Collège, d'être parfois – souvent ? trop souvent ? – ignorée, tenue à l'écart des décisions ou initiatives prises, de voir ses avis négligés. La gouvernance de la Province, loin d'être moderne, relève encore d'une ancienne culture politique comme en témoignent encore des nominations éclairs de chefs de cabinet ou d'anciens chefs de cabinet, une vague d'engagements avant la définition du nouveau cadre et j'en passe.

Ma première question est la suivante : le Collège est-il à même de surmonter cette grave crise de confiance au sommet de l'institution provinciale ?

Deuxième question : il reviendra au Conseil de procéder à la désignation d'un nouveau Greffier. Notre groupe veillera au respect – strict – des procédures. Le président du Conseil peut-il prendre l'engagement d'une discussion sereine et ouverte à l'ensemble des groupes politiques composant l'assemblée tout au long de la procédure devant mener au choix du prochain Greffier ?

Troisième question : les responsables du secteur de la Culture envoient régulièrement des signaux afin que soit enfin désigné un Premier Directeur. Le Collège peut-il nous informer de l'état d'avancement de cette désignation ?

Patrick BISCARI  
Conseiller provincial